

### - La prise en charge de la dépendance des personnes âgées en France - (10pts)

En France, c'est le Ministère de la Santé et des Solidarités qui est responsable au niveau national de l'élaboration et de l'application des politiques publiques en direction des personnes âgées en situation de dépendance.... La situation démographique de la France, ajoutée à l'augmentation de l'espérance de vie..., fait qu'une part croissante de la population a + de 80 ans... Bien que la situation de dépendance n'a pas d'âge, selon le rapport de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale de 2014, on compte en France + 10% de la tranche + 75 ans en situation de dépendance. Le nombre de personnes âgées de + 75 ans sera de 26% en 2050, d'où la nécessité de prendre des mesures pour le bien vieillir... C'est une question éthique, morale et de solidarité intergénérationnelle... D'autant plus que la France est un pays pionnier de la "Silver Economy". En France, les établissements type E.P.H.A.S. sont nombreux mais sont confrontés à des services surchargés, ne garantissant pas toujours un accueil digne... Le coût énorme que de la solidarité est important pour centaine famille, qui ne peuvent faire face à un budget conséquent. C'est le département, échelon des solidarités et du social qui joue un petit rôle, à côté des régions et des ARS (Agences régionales de Santé), pilotant la politique de Santé en région. En tenues de droits et de réformes, on note qu'il existe une aide personnelle d'autonomie (APA) à destination de 1,2 millions de bénéficiaires. Le rapport Larcher lui avait pointé du doigt le besoin criant de formation des aides à la personne et de la nécessité d'accueillir l'ambulatoire en sachant qu'il était 62% des personnes âgées dépendantes soit en maison médicalisée et que les 38% restantes sont toujours chez elles... Les besoins sont nombreux et risque de s'aggraver dans les années à venir.